Ce Foyer compte plusieurs centaines d'adhérents et de nombreuses activités y sont proposées :
- Atelier de peinture
- Séances de remise en forme
- Séances de country
- apprentissage des danses de salon
- jeux de société pour les séniors.

Sans compter plusieurs repas ou gouters à l'occasion de fêtes ou d'événements.
Je constate dans toute mon équipe de bénévoles une grande générosité et un désir de venir en aide, dans l'anonymat, à des personnes quelquefois en détresse.
Le local qu'utilise mon Association se trouve dans l'enceinte du lycée de Lourdes.
Depuis 17 ans que je suis présidente de ce Foyer, nous n'avons relevé aucun problème.
En juillet, malgré l'assurance des personnes qui m'avaient garanti leur présence et leur surveillance, pour la première fois, et sans que j'en sois avertie, il y en eut un.
C'est seulement en novembre que je reçois une lettre de Monsieur le Maire. II me fait part de la visite et de ta plainte de Madame le Proviseur du Lycée.
A partir de cet incident, Madame le Proviseur essaie de fermer l'accès au foyer.
Depuis longtemps, Je sais la situation particulière qu'occupe ce Foyer et à plusieurs reprises j'ai fait une demande au Maire de Lourdes afin d'obtenir un autre local. Je suis d'accord avec Madame le Proviseur : notre association n'à rien faire dans l'enceinte du lycée. C'est pourquoi je demande régulièrement une maison de quartier adaptée, hors d'eau, hors d'air et chauffée.
Depuis un an seulement nous pouvons mieux nous chauffer et mes séniors jouent aux cartes enfin sans leurs manteaux ! Ce préfabriqué est en effet très ancien, délabré, exigu, inadéquat, inadapté, au mobilier inconfortable. A certains moments il a fallu mettre des seaux sous les fuites ...
Monsieur le Maire, depuis 17 ans n'a jamais donne suite à mes demandes réitérées. Madame le Proviseur souhaite un changement radical A la situation actuelle en considérant qu'il est devenu indispensable de ne plus autoriser l'accès durant le temps scolaire.
L'association a un rô1e social, humain à jouer dans ce foyer et nous nous y employons avec mon équipe.
Nous demandons à Monsieur le Maire de Lourdes de reconnaitre notre travail, de prendre en considérations ses concitoyens qui travaillent bénévolement. Il doit nous accompagner dans le respect, la générosité afin que nous puissions continuer notre œuvre sociale et solidaire.
II ne tient qu'à lui de donner la possibilité a notre association de vivre et de la récompenser de 17 ans de bons et loyaux services.
Nous ne pouvons envisager ni imaginer que Monsieur le Maire nous mette à la rue. II me semble qu'il est temps que Monsieur le Maire prenne une décision et nous octroie un local décent, hors de l'enceinte du Lycée. Nous pourrons y continuer nos activités dans l'amitié et la convivialité. La requête de Madame le Proviseur sera satisfaite.
C'est mon désir le plus cher, celui de mon équipe et de mes adhérents.
.